

## RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LA SUÈDE\*

A la première Conférence des Nations Unies à Genève, le représentant de la Suède a fait un exposé sur les progrès réalisés dans ce pays en matière de normalisation des noms géographiques. A cet exposé nous désirons ajouter ce qui suit.

Depuis 1967, les services de toponymie ont été réorganisés, et un nouvel organisme a été créé en 1970 : Styrelsen för dialekt- och ortnamnsarkiven m.m. (Bureau des archives des dialectes et des noms géographiques). Ce bureau est chargé de promouvoir les travaux de recherche sur les toponymes suédois. C'est par l'intermédiaire d'un de ses services des archives, Ortnamnsarkivet i Uppsala (Archives toponymiques d'Uppsala, qui s'appelaient auparavant Archives toponymiques suédoises) qu'il s'acquitte de ses fonctions consultatives en matière de normalisation des noms de lieu inscrits dans le cadastre et portés sur les cartes officielles du territoire de la Suède. En règle générale, le Bureau vérifie également les noms de lieux employés dans les chemins de fer et dans les postes, tandis que les noms de routes et les noms portés sur les cartes non officielles ne lui sont normalement pas soumis. Les noms de lieux qui, après avis du Bureau, sont homologués pour être inscrits dans les registres cadastraux par le Kungliga Lantmäteristyreelse (Service foncier national) et pour être portés sur les cartes par le Rikets allmänna kartverk (Service cartographique général) peuvent être considérés comme ayant été adoptés et normalisés.

*Normalisation des noms de détails géographiques communs à deux ou plusieurs nations.* A l'initiative du

\* Le texte original de ce rapport, soumis en anglais, a paru sous la cote E/CONF.61/L.109.

représentant de la Suède à Genève, une coopération s'est instaurée entre le Danemark, la Norvège et la Suède aux fins de déterminer la graphie exacte du nom «Skagerrak», et un accord est maintenant intervenu sur l'orthographe indiquée ici.

En matière de normalisation, on s'est heurté à une nouvelle difficulté due au traitement automatique des données destinées au cadastre. Pour des raisons d'économie, il a été proposé que seuls soient autorisés les toponymes n'ayant pas plus d'un certain nombre de lettres. En outre, le nombre des toponymes serait limité pour les mêmes raisons. Si l'on acceptait cette proposition, cela signifierait que certains toponymes traditionnels et très connus disparaîtraient du cadastre.

Dans le cas des noms de lieux qui ont leur origine dans l'une des deux langues minoritaires en Suède, le finnois et le lapon, plusieurs solutions ont été essayées. Sur les cartes officielles, les toponymes finnois sont généralement rendus selon l'orthographe finnoise officielle. Auparavant, il arrivait que les noms finnois de bourgs, bureaux de poste ou gares d'une certaine importance fussent traduits ou transcrits en Suédois. Habituellement, sur les cartes officielles, les noms lapons sont normalisés sur la base d'une graphie suédoise spéciale, qui a été mise au point par M. Björn Collinder et révisée par M. Bo Wickman. Mais les noms lapons anciens ont été normalisés selon la même méthode que les noms finnois. D'ailleurs, un problème particulier se pose dans ce domaine, celui des toponymes lapons qui ont été transcrits en finnois dans les dialectes des colons de langue finnoise. Dans ce cas, et aussi lorsqu'il s'agit de noms suédois, il a été proposé que les deux noms soient indiqués sur les cartes et sur les panneaux de signalisation routière.

## RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LA RÉPUBLIQUE KHMÈRE\*

Depuis la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, le Service géographique national de la République khmère s'est intéressé de très près à la normalisation des noms géographiques dans l'ancien Royaume du Cambodge et

\* Ce rapport a été présenté trop tard pour pouvoir être distribué pendant la Conférence. Soumis en français, il a paru sous la cote E/CONF.61/L.111.

il poursuit ses travaux de recherche dans le but d'achever la carte à l'échelle de 1/50 000 qu'il est occupé à dresser.

La République khmère s'oppose fermement à toute transcription ou modification des noms des localités dans cette ancienne Cochinchine française et demande que seules les appellations connues par la population khmère Krom avant l'établissement de la carte géographique de 1864 par l'Administration française de Cochinchine soient considérées comme valables.

## RAPPORT PRÉSENTÉ PAR CUBA\*

La présence de la délégation cubaine à la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques prouve l'importance incontestable que le Gouvernement révolutionnaire cubain attache à cette conférence et à ses travaux, et sa volonté de ne pas ménager sa collaboration pour l'examen de toute question

\* Le texte original de ce rapport, soumis en espagnol, a paru sous la cote E/CONF.61/L.113.

raisonnable et logique que la Conférence désirera aborder.

Cuba n'a pas pris part à la première Conférence qui s'est tenue en 1967 à Genève. Nous n'en avons pas moins activement travaillé dans ce domaine, et nous sommes à même de déclarer qu'à Cuba les travaux de normalisation des noms géographiques présentent maints aspects intéressants.